Le PARVIS

n° 121
juin 2022
(offrande libre)

Bulletin du prieuré
saint Louis-Marie Grignion de Montfort
Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé, de Saumur, et de Thouars
Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

Nécessité du scandale

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon



Parmi les passages surprenants de l'Evangile, on cite souvent cette déclaration de Notre Seigneur: «Il est nécessaire que le scandale arrive, mais malheur à celui par qui le scandale arrive» (St. Mat. 18, 7). Au mot scandale dont il s'agit ici, on peut donner d'abord la définition du dictionnaire: «**fait immoral, injuste et révoltant**» en lui ajoutant ensuite l'application qu'en fait le catéchisme: «**qui fournit au prochain une occasion de ruine spirituelle**». En réalité, le scandale n'est donc qu'un des cas particuliers qu'on rencontre en traitant la si difficile **question du mal** où certains croient prendre la Providence en défaut puisqu'elle semble laisser se produire et le fait lui-même et sa conséquence. Une première réponse devrait apparaître en cherchant en quoi ce mal est «**nécessaire**»: d'abord dans ce sens que le scandale est **inévitable** mais aussi dans le sens qu'il peut même être **utile.**

La transcendance de Dieu dans son action comme dans sa nature.

Au sujet du mal que Dieu permet mais sans le vouloir, saint Augustin fait remarquerd'abord que le chrétien doit **adorer le mystère de Dieu** aussi bien dans son agir que dans son être. L'homme n'a pas à exiger de Dieu ni qu'Il s'explique ni qu'Il se

Prieuré de Gastines
02 41 74 12 78
49p.gastines@fsspx.fr
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat de Lys
06 34 14 66 09
p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne
07 50 90 22 65
l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon
06 23 30 07 17
prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Marcille
06 52 96 91 41
p.marcille@free.fr

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos
07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email



justifie quand Il nous surprend dans son mode de **gouvernement providentiel** pas plus que lorsqu'Il nous oblige à le reconnaître dans la **Trinité de ses Personnes**. Si donc l'homme n'a pas le droit de chercher le «**pourquoi?**» des mystères divins c'est-à-dire leur **explication** qui le dépasse infiniment, par contre l'homme est invité à découvrir le «**pour quoi?**» de ces mêmes mystères c'est-à-dire leur **finalité** qui l'encourage dans la poursuite de son salut. Après cette mise au point, traitons maintenant de la nécessité même du scandale en nous inspirant auprès d'autorités reconnues qui nous serviront de guides sur un sujet si ardu!

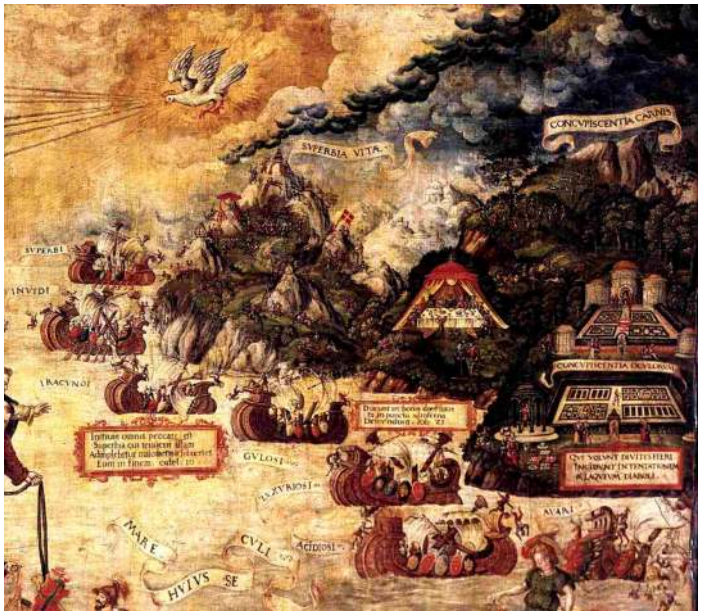
1) Par amour, Dieu respecte les libertés créées.

Dans un de ses ouvrages («*théologie de l'histoire*»), le Père Calmel présente ainsi la difficulté: «une fois l'œuvre de la Rédemption divinement accomplie, convenait-il au suprême amour et à la Croix du Christ de faire durer l'histoire (de l'humanité) dans ces conditions cruelles et périlleuses où le péché est toujours au travail» ? La doctrine de la Foi, des Pères et des théologiens apporte toujours la même réponse à cette question: si Dieu avait supprimé le mal, Il aurait en même temps ôté la liberté à ses créatures spirituelles qui auraient pu ainsi être sauvées infailliblement mais sans avoir eu à choisir ni à mériter. « Or c'est une preuve d'amour de la part du Créateur d'**honorer la liberté qu'Il a créée** en lui donnant de se déterminer d'elle-même, secourue par la grâce, **avec tous les risques que cela comporte**... (En permettant que se produise le scandale, il s'agit de la part de Dieu) d'un amour qui veut être aimé librement par sa créature, au risque d'être méprisé et trahi ».

2) Par amour, Dieu a voulu pour l'Eglise la conformité à la Passion du Christ.

Dans le même ouvrage, le Père Calmel expose une nouvelle question: « Comment expliquer un état de l'Eglise aussi pénible : bien qu'Elle soit sainte et sans péché, non seulement l'Eglise se recrute parmi les pécheurs, mais encore elle voit beaucoup de ses enfants se livrer à des péchés très graves. La réponse suprême me paraît être celle-ci : il convient à l'amour de Dieu de vouloir **que l'Eglise soit sainte** dans la conformité à Jésus-Christ et donc qu'elle soit sainte **à travers les épreuves de toutes sortes**, **non seulement les persécutions de ceux du dehors mais encore, à l'intérieur, les trahisons des fidèles et des prélats** qui sont tièdes ou méchants... les vicissitudes





bouleversantes de cette (situation de l'Eglise) ne sont pas un scandale pour notre foi dans l'amour, parce que nous sommes sûrs que Satan est vaincu d'avance... et parce que **le Christ fait durer les siècles en vue de nous faire participer à sa victoire** en nous faisant participer d'abord à sa Passion». Malheureusement, cette deuxième explication du P. Calmel ne correspond que trop à l'actualité qui révèle les turpitudes de ceux qui (et jusque dans nos propres rangs!) profanent leur sacerdoce et leur consécration à Dieu en abusant odieusement de la jeunesse. On peut trouver ici de quoi consoler et réconforter les si douloureuses victimes de tels méfaits en leur présentant évidemment l'argument de manière opportune et bien adaptée aux cas particuliers.

3) Par amour, Dieu veut - le mérite et la gloire pour les justes d'une part - la conversion et le salut pour les pécheurs d'autre part.

De son côté, St. Jean Chrysostome apporte un précieux éclairage sur la nécessité des scandales en montrant leur utilité d'abord pour la récompense des **bons**: «C'est ce que Dieu a montré en s'entretenant avec Job et en lui disant : « penses-tu que j'ai agi avec toi pour un autre motif que de faire apparaître ta justice ?». Paul dit aussi : «Il faut qu'il y ait des scissions (schismes) pour que ceux dont la vertu est éprouvée soient découverts parmi vous, ... car la vertu de ceux qui ne se seront pas laissé égarer apparaîtra plus éclatante». Mais notre même auteur poursuit: «De plus, les **méchants** ont été laissés libres d'agir pour une autre raison : c'est pour qu'ils ne fussent pas privés de l'utilité qui résulte de leur conversion, s'ils avaient été auparavant réduits à l'impuissance. C'est ainsi que Paul fut sauvé, c'est ainsi que le larron, la courtisane, le publicain, et beaucoup d'autres, le furent aussi. S'ils avaient été enlevés d'ici-bas avant de se convertir, aucun d'entre eux n'aurait été sauvé».

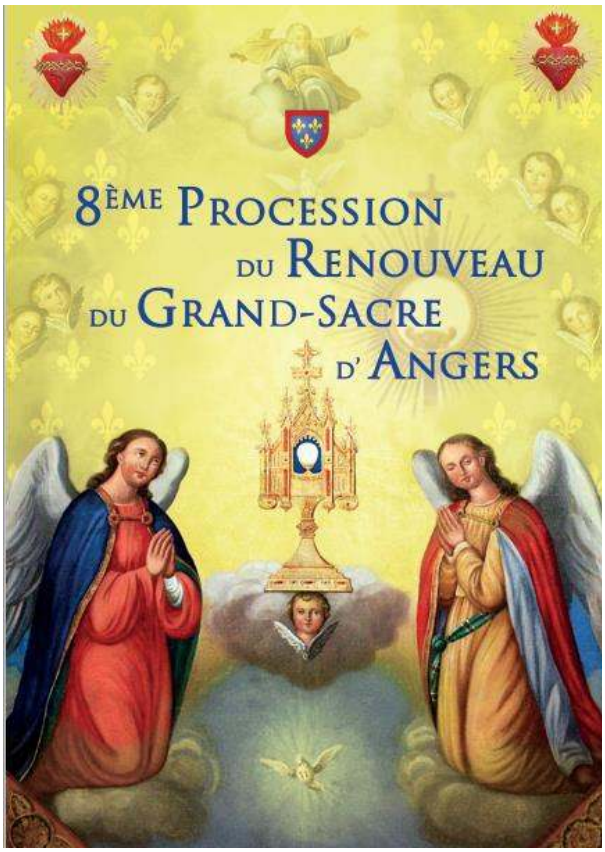
Cependant, en découvrant le **malheur des victimes** de certains scandales, on résiste difficilement à l'indignation qui fait soupirer en demandant le châtiment immédiat des prédateurs: sans doute, l'autorité concernée a le devoir très impérieux de tout faire pour empêcher les récidives mais ne convient-il pas aussi de modérer ces mouvements de vindicte en nous souvenant de la scène où Jésus a dit: «que **celui de vous qui est sans péché** lui jette le premier la pierre» (St. Jn. 8, 7)?

Adorateurs de la Sainte Providence, soyons en aussi les **défenseurs** à la suite encore de notre cher saint Jean Chrysostome qui proclamait avec la plus grande assurance: «Jamais Dieu ne permettrait le mal s'il n'en tirait un plus grand bien».





Tous au Grand-Sacre à Angers, le dimanche 26 juin



Qu'est-ce que la procession du Grand-Sacre ?

Instituée au XIIIè siècle, la procession annuelle du « Grand Sacre » (diminutif du « grand sacrement ») rendait les plus grands honneurs publics, à la fois religieux et civils à Jésus-Christ, présent dans le « Saint Sacrement de l'Eucharistie », c'est à dire dans l'hostie consacrée au cours de la messe.

Qu'est-ce que le « Saint Sacrement » ou « L'Eucharistie » ?

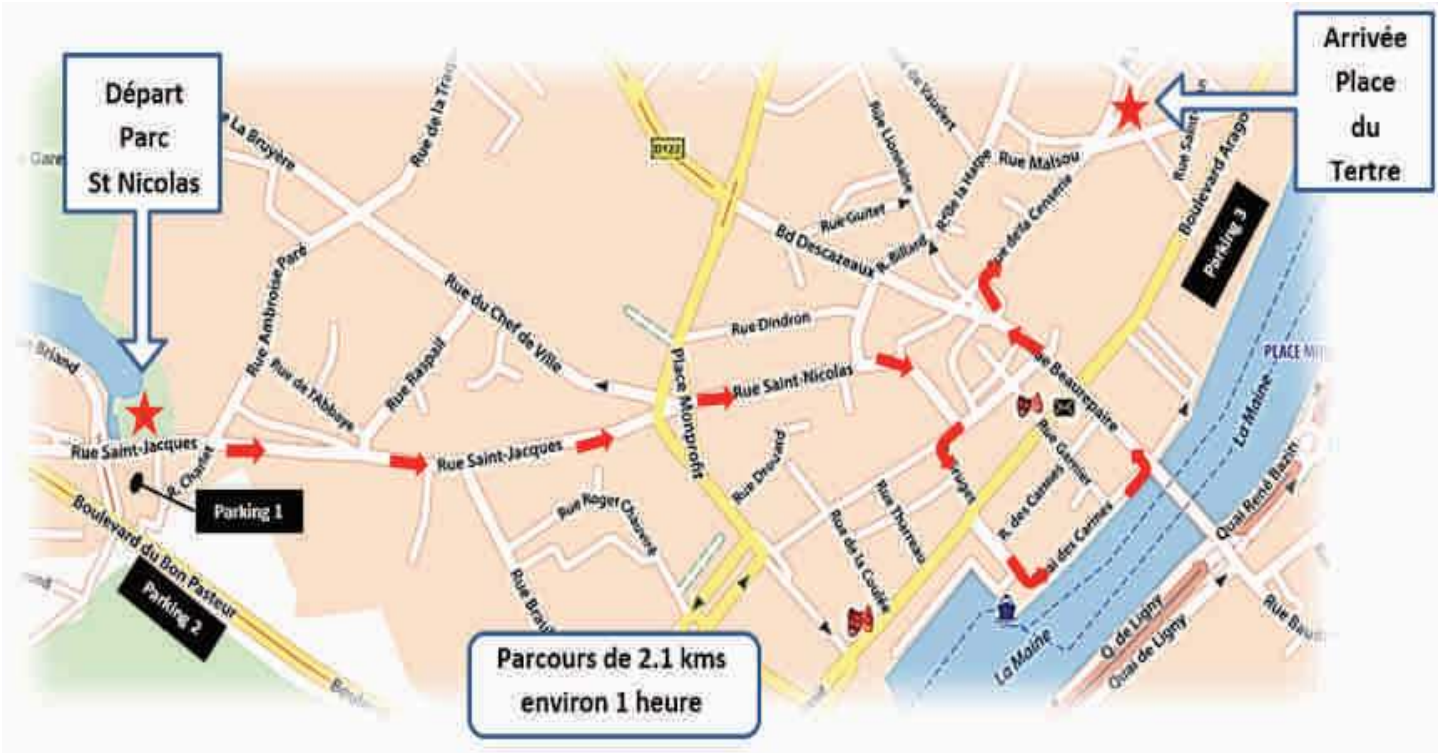
L'Eucharistie, c'est la présence réelle de Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin, pour être la nourriture des chrétiens (par la communion) : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour » (Jean, ch6 v54-55)

Pourquoi honorer ainsi le Christ dans l'Eucharistie ?

Parce que le Christ, Fils de Dieu, s'est fait homme pour se révéler à tous les hommes, et a donné sa vie en subissant le supplice de la croix pour les sauver du péché et de l'enfer éternel, pour les conduire à la vie éternelle, au ciel. Il a institué l'Eucharistie pour distribuer ce don aux hommes qui croient en lui. En retour, les chrétiens veulent lui rendre, notamment par cette procession, l'honneur et la reconnaissance qu'ils lui doivent.

Qui organise cette procession ?

Par la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, du Prieuré de Gastines, et par l'association « Comité Saint Maurille » qui ont décidé en 2013, de promouvoir et restaurer la procession du Grand Sacre, abandonnée depuis 1966. Ils ont l'ambition, d'année en année, de lui redonner l'éclat d'une belle procession de la « Fête-Dieu », et d'un événement important du patrimoine des angevins.



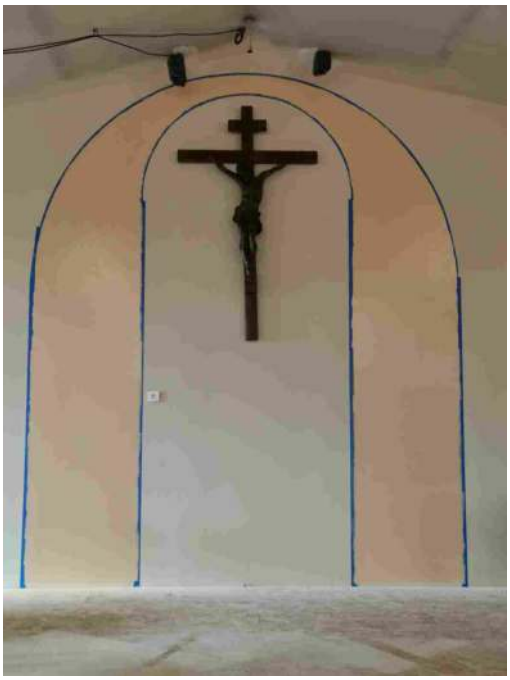
Une chapelle toute neuve ! Ad Majorem Dei Gloriam !

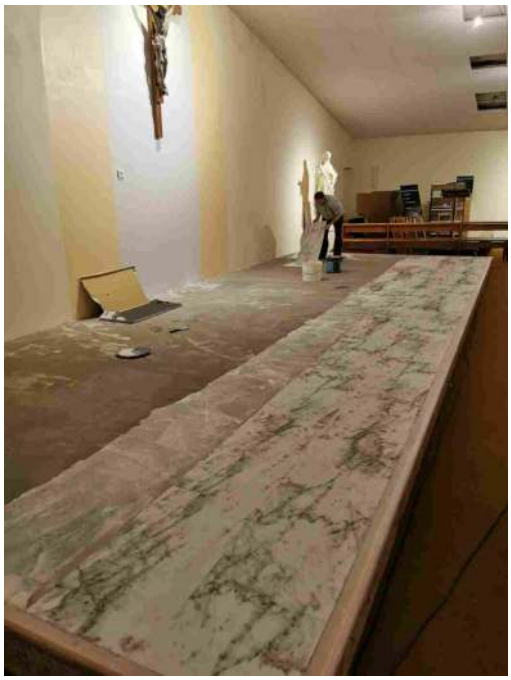


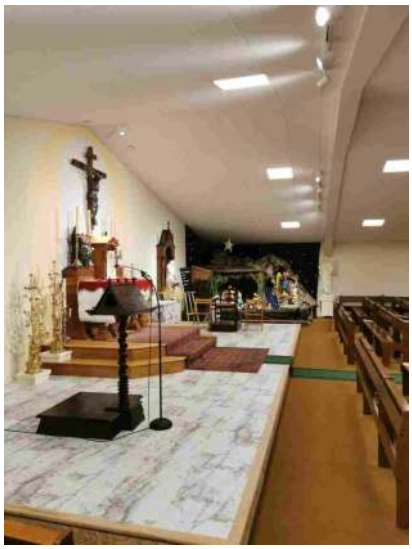








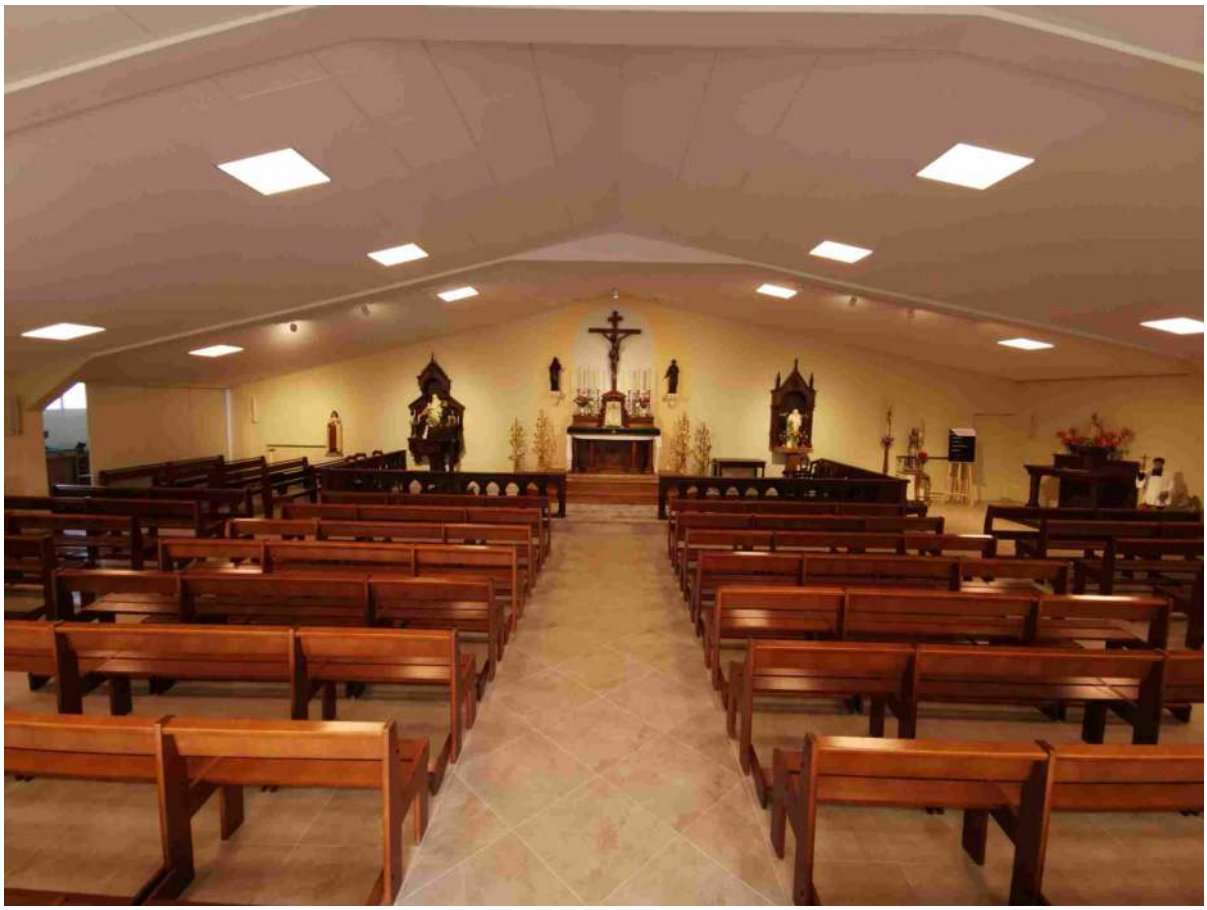








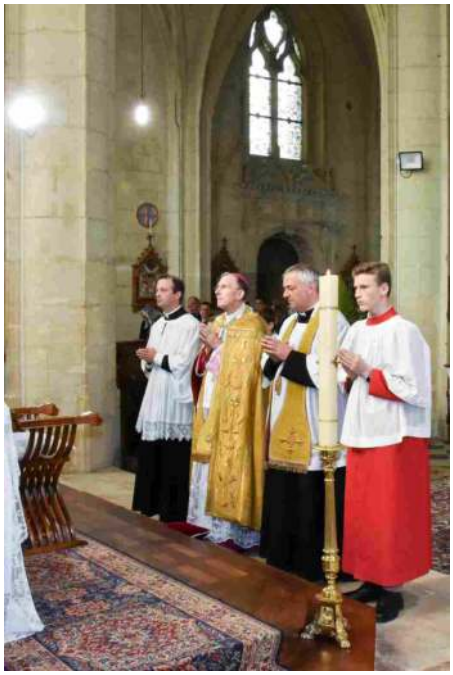




Merci !

Confirmations à Thouars, le dimanche 22 mai













51 nouveaux soldats du Christ

Annonces diverses :

- Ouvroir de couture à Gastines : **2 juin, 30 juin** - téléphone des Sœurs : 02 41 47 36 23
- Réunion de la Croisade Eucharistique à Gastines de 14h30 à **17h15**, les dimanches du MCF : **12 juin**
- Intention du mois de **juin** de la croisade eucharistique : **pour les Supérieurs de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X**

- Dimanche 26 juin : procession du Grand-Sacre dans les rues d'Angers. Venez nombreux !

Carnet paroissial

• **Premières communions à Chemillé** *le dimanche 8 mai :* Soren et Basile Ghomrani, Timothée Grellier, Agathe Gauci

• **Confirmations à Thouars par Mgr Tissier de Mallerais**, *le dimanche 22 mai :* François Aschard, Clément-Marie Beaufreton, Cyril Caillaud, Antoine Combe, Guy de Bossoreille de Riou, Arthur Joseph Dieutre, Paul Dilmi, Malo Dupé, Maxence Dupé, Julien Gentile, Arnould Guillotel, Amaury Humbert, Foulques Humbert, Tristan Humbert, Emmanuel Lejards, Erwann Mocaer, James O'Kelly-Farrell, Firmin Orsay, Louis Péridy, Efflam Robert de Villedon, Cyprien Roucher, Christopher Tebbutt, Nathan Tuzelet, Albane Artur, Armelle Artur, Amandine Begaud, Jacinthe Bessat, Josianne Canzillon, Maire Cast, Clémence Chastang, Hélène Cholet, Liesi de Bossoreille de Ribou, Angélique Gentille, Justine Duarte, Faustine Ferchaud, Mathilde Fouillet, Victorine Gauci, Hermine Ghomrani, Sixtine Ghomrani, Delphine Chastang, Priscille Orsay, Rose Péridy, Sylvie Lejards, Sabrina Poiraud, Muriel Daret, Juliette Tamiatto, Mélanie Bekkour, Sibylle Vicari, Thérèse Wojcicki-Tebbutt, Christiane Bonnet de Viller.

Témoignages de retraitants de Gastines :

• Merci à nos prédicateurs de m'avoir fait approfondir même après dix retraites passées le mystère de la grâce, ainsi que toute notre misère devant notre Créateur et Sauveur NS Jésus-Christ et notre salut dans la Croix. Merci aussi aux sœurs et au frère, tous si dévoués.

• Merci aux abbés de m'avoir expliqué tant de choses sur la Foi et sur Notre Seigneur que j'ignorais. J'avais soif d'apprendre et de mieux connaître Dieu, elle a été assouvie, du moins j'ai bu leurs paroles. Cette soif a finalement grandi et je me réjouis de pouvoir toujours mieux connaître Dieu. Les grâces de cette retraite me semblent infinies ! Merci à tout le prieuré, au frère, aux sœurs et à ce cadre si apaisant pour les âmes.

• Un grand merci aux abbés et aux sœurs qui nous ont reçues si gentiment et donné de leurs temps pour cette retraite miraculeuse dans mon cas... Que de grâces reçues!... « Louez le Dieu des miséricordes qui ne cesse de faire du bien à la plus indigne et la plus ingrate de toutes ses créatures! » Je vous remercie du fond du cœur. Remercions et rendons grâces au Seigneur!

Horaires des messes :

BELLEVIGNE-EN-LAYON :
prieuré St-Louis-Marie Grignion de Montfort ;
Gastines - Faye-d'Anjou
49380
Dimanche : vêpres et salut à **17h00**
En semaine : tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30

ANGERS :
chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)
Dimanche : messe chantée à 9h45, messe basse à 11h30 (hors période de travaux de carrelage)
En semaine : mercredi, vendredi, et samedi à 18h30 - *confessions 1/2h avant les messes.*

CHEMILLÉ :
chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120
Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;
Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.
En semaine : les mercredis et vendredis messe basse à 19h00; ainsi que les premiers samedis du mois.
confessions 1/2h avant les messes.

AVRILLÉ (moniales dominicaines)
monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240
Dimanche : messe chantée à 8h00
En semaine : messe chantée à 9h50

SAUMUR :
chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du Port-Cigongne - 49400
Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45
Samedi : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :
collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100
Dimanche : *confessions à 10h00* messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon